

Procès verbal du conseil municipal du 8 décembre 2025

Présents: Damar v ; Lecourt ; jeaugeard ; Desbordes ; Gausson ; Damar c ; Eliott.

Absents: RIFFAUD [proc , Damar c .

: BREGEAT (proc , Damar v.

: Secrétaire Gausson

Modification procès verbal précédent .

Vote convention stade 5 pour 2 contre

vote club canin 5 pour 2 abstention

Nettoyage des PAV , la com com verse 250e par an pour que la commune s'en charge , Michel est d'accord ,(pour 7 , contre 0, abs 2)

Modification des statuts de la cchlem.

_pour uniformiser les maisons de la petite enfance ,(9 pour)

projet de piscine (3 pour , 3 abs , 3 contre)

Toutes les communes adhèrent au sidepa sauf, 4 communes garde la compétence et seront gérées par la CCHLEM.

Vote du quart de crédit pour les dépenses avant budget 15000e(9 pour)

Contrat collectif d'assurance (9 pour) avec une participation de 15e pour l'employeur .

Présentation des devis pour changer le mobilier de la salle polyvalente(pour 8 abstention 1)

le vieux mobilier est laissé à la responsabilité de la commune (4 pour, 5 abs)

proposition de panneaux de voirie 1 pour charrain (pour 8 , abs 1)

2 pour la maison de la chasse (6 pour 2 abs 1 contre)

3 pour le parc communal(5 pour :3 abs, 1 contre)

Demande pour recevoir un salon de coiffure ambulante suite favorable (8 pour, 1 abs)

Gratuité 1 an (pour 9)

Moyen de communication panneau poket pour la somme de 180e par an(pour 9)

Divers ;

les fossés oxydants au norme, micro-station en 2026

Installation d'un chapiteau au stade par le comité des fêtes soirée entrecôte.

Distribution colis le 20 /12.

Demande de Charles pour la convention du club de foot.

;un rendez vous est prévu dans les prochains jours.

Fin de séance: 21H50